

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC BEAUCE-SARTIGAN
MUNICIPALITÉ DE SAINT-RENÉ**

Sont présents :

M. Luc Paquet, maire
Mme Nathalie Leblanc, conseillère
M. Sylvain Veilleux, conseiller, pro-maire
M. Michaël Lessard-Lacroix, conseiller
M. Michaël Morin, conseiller
M. Daniel Bégin, conseiller

Sont absents :

M. Raymond Roy, conseiller

Les membres présents forment le quorum.

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 4 septembre 2018, à la salle municipale à 20 heures, située au 778, route Principale à Saint-René.

1-Ouverture de la séance et présence

Le maire souhaite la bienvenue aux gens dans la salle et fait l'ouverture de la séance ordinaire à 20h00.

M. Jesse Grondin, directeur général et secrétaire-trésorier, fait fonction de secrétaire.

1. Ouverture de la séance et présence;
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
3. Adoption des procès-verbaux de la séance ordinaire du 6 août 2018;
4. Présentation des comptes d'août 2018;
5. Lecture de la correspondance;
6. Présentation du projet de règlement 162-18 relatif aux rejets dans les réseaux d'égouts de la Municipalité de Saint-René;
7. Avis de motion du règlement 161-18 modifiant le règlement 142-12 Code d'éthique et de déontologie des employés municipaux;
8. Présentation du projet de règlement 161-18 modifiant le règlement 142-12 Code d'éthique et de déontologie des employés municipaux;
9. Modification du calendrier des séances du Conseil;
10. Modification de l'organisation municipale et des responsabilités municipales des conseillers et conseillères;
11. Demande d'aide financière pour l'aménagement d'espaces verts dans la municipalité;
12. Rapport des comités;
13. Varia;
14. Période de questions;
15. Levée de la séance.

2-Lecture et adoption de l'ordre du jour

Considérant la lecture de l'ordre du jour par monsieur le maire;

Il est proposé par Michaël Lessard-Lacroix et résolu à l'unanimité des membres présents que l'ordre du jour soit acceptée.

3-Adoption des procès-verbaux de la séance ordinaire du 6 août 2018

Attendu que tous et chacun des membres de ce conseil déclare et reconnaît avoir reçu et lu, avant ce jour, copie des procès-verbaux des délibérations de la séance ordinaire du conseil municipale tenue le 6 août 2018;

Attendu qu'il y a certaine modification à faire dans le procès-verbal;

Attendu que le directeur général et secrétaire trésorier soit, par la présente, exempté de procédé à la lecture du procès-verbal;

En conséquence, il est proposé par Daniel Bégin et résolu à l'unanimité des membres présents que le procès-verbal du 6 août 2018 soit modifié et adopté au prochain conseil.

4-Présentation des comptes à payer d'août 2018

Il est proposé par Nathalie Leblanc et résolu à l'unanimité des membres présents d'accepter les comptes à payer du mois d'août pour le montant total de trente-cinq mille sept cent soixante-neuf dollars et quarante-quatre cents (35 769,44 \$).

5-Lecture de correspondance

La liste des correspondances reçues au mois d'août est résumée par monsieur le directeur général, secrétaire-trésorier.

2018-09-201 6-Présentation du projet de règlement 162-18 relatif aux rejets dans les réseaux d'égouts de la Municipalité de Saint-René

Attendu que la conseillère, Nathalie Leblanc a donné préalablement, à la séance du Conseil du 6 août 2018, avis de motion de l'adoption du règlement 162-18 Rejets dans les réseaux d'égouts de la Municipalité de Saint-René;

En conséquence, il est proposé par Sylvain Veilleux et résolu à l'unanimité des membres présents du conseil d'adopter le PROJET du règlement 162-18 Rejets dans les réseaux d'égouts de la Municipalité de Saint-René lequel est considéré comme faisant partie intégrante de la présente comme s'il était au long reproduit qu'un avis public soit affiché afin d'informer les citoyens (nes) de la date de la séance où sera adopté ce règlement.

2018-09-202 7-Avis de motion règlement 161-18

Avis de motion donnée par le conseiller Daniel Bégin qu'il sera adopté par une séance ultérieure du conseil, le règlement 161-18 ayant pour but de modifier le code d'éthique et de déontologie des employés de la municipalité de Saint-René adopté au terme du règlement 142-12, modifié par la résolution 129-16 afin d'établir des règles d'après-mandat pour les employés identifiés dans la loi.

2018-09-203 8-Présentation du projet de règlement 161-18 modifiant le règlement 142-12 Code d'éthique et de déontologie des employés municipaux

Attendu que le conseil municipal a adopté le règlement 142-12 adoptant le Code d'éthique et de déontologie des employés municipaux de la municipalité de Saint-René;

Attendu que l'entrée en vigueur de la Loi modifiant diverses dispositions législatives en matière municipale concernant notamment les règles d'après-mandat pour les employés identifiés dans la Loi ainsi que ceux que la municipalité identifiera, le 19 avril PL 155 articles 178 de cette loi obligeant les municipalités à modifier leurs codes d'éthique et de déontologie des employés;

Attendu que le conseiller, Daniel Bégin a donné préalablement avis de motion de l'adoption du règlement 161-18 modifiant le Code d'éthique et de déontologie des employés municipaux adopté en vertu du règlement 142-12 et présenté ledit projet à la présente séance ordinaire du conseil municipal;

En conséquence, il est proposé par Michaël Lessard-Lacroix et résolu à l'unanimité des membres présents du conseil d'adopter le PROJET de règlement 161-18 modifiant le Code d'éthique et de déontologie des employés municipaux adopté en vertu du règlement 142-12, modifié par la résolution 129-16 lequel est considéré comme faisant partie intégrante de la présente comme s'il était au long reproduit qu'un avis public soit affiché afin d'informer les citoyens (nes) de la date de la séance où sera adopté ce règlement.

9-Modification du calendrier des séances du Conseil

Attendu que la séance du mois d'octobre est prévue lundi le 1^{er} octobre 2018;

Attendu que le vote pour les élections générales provinciales est lundi le 1^{er} octobre 2018;

Attendu qu'élections Québec doit utiliser nos bureaux et la salle municipale pour établir les bureaux de vote;

En conséquence, il est proposé par Michaël Morin et résolu à l'unanimité des membres présents de déplacer la séance du Conseil du mois d'octobre mardi le 2 octobre 2018.

10-Modification de l'organisation municipale et des responsabilités des conseillers et conseillères

La modification va être votée durant une séance ultérieure.

11-Demande d'aide financière pour l'aménagement d'espaces verts dans la municipalité

Il y aura modification de la demande et devrait être voté durant une séance ultérieure.

12-Rapport des comités

Que le conseiller Sylvain Veilleux présente son rapport sur le comité de la Régie Intermunicipale du comté de Beauce-Sud;

Que le conseiller Michaël Lessard-Lacroix présente son rapport sur le comité des Loisirs.

13- Varia

Aucun élément ajouté lors de ce conseil.

14- Période de questions

Ouverture de la période de question à 20h31;

Questions posées concernant les dépenses et les pancartes situées sur le territoire de la municipalité.

Fin de la période de question à 20h40

15- Levée de la séance

Sur proposition de Daniel Bégin, le maire lève la séance.
L'assemblée se termine à 20h41.